

Embauche cap-verdien en france

Par jojomomo007, le 12/09/2008 à 15:38

bonjour

j'ai une entreprise de nettoyage et je souhaiterai embaucher une personne du cap vert avec un titre de sejour portugais avec permis de travail.

pouvez vous m'indiquer les demarches necessaires pour que je puisse l'embaucher. merci

Par jeetendra, le 12/09/2008 à 18:43

bonsoir, le titre de séjour délivré au Portugal au ressortissant cap verdien ne vaut pas autorisation de travail en France, adressez vous à la direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle afin d'obtenir l'autorisation de l'employer, cordialement

Par jojomomo007, le 13/09/2008 à 09:53

bonjour merci de votre reponse rapide ce site est vraiment formidable. merci